



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM GRENOBLE RIVET 11 PLACE GUSTAVE RIVET 38000 GRENOBLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

M JULIEN RICHALET, représentant de la société 2L INVEST S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 RUE AUBERT DUBAYET 38000 GRENOBLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

RICHALET JULIEN

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 19 juillet 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Christelle BRUNET-MANQUAT
Chargée d'affaires professionnels

Crédit Mutuel
Grenoble Rivet
11, place Gustave Rivet
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 95 60 31 - Fax 04 76 85 53 45
RCS Grenoble 775 695 473

JST141